

Procès-verbal de la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup dûment convoquée et tenue le **10 février 2016, à 19 h 15, au Centre de services de Rivière-du-Loup, dans la salle Kamouraska, au 464 rue Lafontaine à Rivière-du-Loup** à laquelle il y a quorum.

Les membres présents sont les représentantes et représentants des parents : Hélène April, Stéphanie Beaulieu, Chantale Duval, Luc Mercier, Isabelle Michaud, Vickie Morin et Manon Therrien.

Sont présents les représentantes et représentants du personnel de la commission scolaire : Lise Beaulieu, technicienne en éducation spécialisée, substitut d'Isabelle Dionne, Sophie Doyon, enseignante, Claudel Pariseau, enseignant et Emmanuelle Pelletier, psychologue.

Sont présents les deux représentants du CISSS du Bas-Saint-Laurent, Catherine Lévesque et Jean-Philippe Nadeau.

Sont également présentes les personnes désignées par la commission scolaire : Johanne Lussier, directrice et la directrice du service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires, Monic Vézina.

Ont motivé leur absence : Stéphanie Cummings, Lyne Lefebvre et Laurier Massé, représentants des parents.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après la constatation du quorum : 13 présences dont 7 parents, la réunion débute à 19 h 14.

2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par M^{me} Chantale Duval, le point 10 demeure ouvert.
IL EST PROPOSÉ par M^{me} Hélène April et résolu :

QUE l'ordre du jour suivant soit approuvé :

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 novembre 2015 et suivi (15 min.)
4. Rapport de la trésorière (10 minutes) :
 - Dépôt frais de déplacement

5. Rapports des représentants (15 minutes)
 - 5.1 Représentante au comité de parents
 - 5.2 Commissaire parent
6. Présentation du CISSS, volet réadaptation : mission et services (30 minutes)
7. Organisation des services aux élèves HDAA (30 min.) :
 - L'évaluation des besoins et des capacités : la démarche du plan d'intervention
 - Flexibilité – adaptations – modifications vs Programme de formation
8. Informations du service de l'adaptation scolaire (20 min.) :
 - Les résultats reliés au taux de diplomation et de réussite : le rapport annuel de la commission scolaire
9. Lettre au ministre vs allocation des parcours de formation axée sur l'emploi
10. Autres points :
 - Loi modifiée : projet de loi 86 – Résolution du Conseil des commissaires
 - Journées de la persévérance et sécurité dans le transport scolaire
11. Correspondance
12. Période de question du public
13. Prochaine rencontre le 20 avril 2016 :
 - Projet d'organisation des services en adaptation scolaire 2016-2017
 - Procédure de formation du CCSÉHDAA vs loi modifiée (projet de loi 86)
 - Sanction des études et élèves HDAA
14. Clôture de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 NOVEMBRE 2015 ET SUIVI**

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Sophie Doyon et résolu :

QUE le procès-verbal du 25 novembre 2015 soit adopté tel que rédigé.

4. **RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE**

M^{me} Vickie Morin informe les membres que le solde est maintenant de 1 385,70\$ suite à la comptabilisation des dépenses relatives au déplacement de 464,30\$. On demande de bien vouloir remettre les formulaires de réclamation des dépenses pour la présente rencontre afin de s'assurer que tous les documents soient déposés avant le 31 mars.

5. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

5.1 Représentante au Comité de parents

M^{me} Stéphanie Beaulieu expose les points de l'ordre du jour de la rencontre du comité de parents du 1^{er} décembre 2015 :

- Le transport entre Saint-Hubert et Saint-Épiphane a été analysé par la commission scolaire. Une confirmation de maintien ou non est à venir.
- Présentation des règles de participation au concours Coup de cœur : un nouveau critère mentionne qu'une école ne pourra gagner que pour un seul projet.
- La formation de M^{me} Sylvie Bastien-Doss sur les types de personnalité a été appréciée.

M^{me} Hélène April expose les points de l'ordre du jour de la dernière rencontre du comité de parents du 2 février 2016 :

- Présentation des calendriers scolaires 2016-2017 pour consultation.
- Présentation de Cosmoss.
- Répartition des immeubles.
- Journées de la persévérance scolaire.
- Semaine de l'action bénévole.

5.2 Commissaire parent représentant les parents des élèves HDAA

M. Luc Mercier fait un compte rendu de la dernière rencontre du Conseil des commissaires. Cinq sujets principaux étaient à l'ordre du jour :

- Le projet de loi 86 : il pourrait ne plus avoir d'élections scolaires. Plus de parents sur le conseil scolaire avec droit de vote ainsi que des gens de la communauté avec droit de vote. La vitesse de l'application de la loi est discutée. Les parents mentionnent qu'ils se retrouvent avec un pouvoir décisionnel sans connaître tous les dossiers.
- Présentation des calendriers scolaires 2016-2017 pour consultation.
- Aménagement et maintien des bâtiments.
- Prévision budgétaire.

6. PRÉSENTATION DU CISSS, VOLET RÉADAPTATION (MISSION ET SERVICES)

M^{me} Catherine Lévesque nous explique de quelle façon fonctionneront les services :

- La fusion des volets déficience physique et déficience intellectuelle est à venir. Cela évitera que les enfants soient transférés d'un volet à l'autre et demeurent en attente.
- L'InterAction était responsable de la déficience physique avec trois points de services : Mont-Joli (où les références sont reçues), Rimouski et Rivière-du-Loup.
- Pour le programme enfant en déficience langagière : deux orthophonistes, une ergothérapeute, deux éducatrices spécialisées et une coordonnatrice font partie de

l'équipe. Un service intensif individuel est offert entre 0 et 7 ans et des rencontres de groupe pour les enfants plus âgés.

- Ce qui prime dans la décision de suivi ou non est la réponse aux besoins fonctionnels de l'enfant dans ses activités quotidiennes.

M. Jean-Philippe Nadeau explique que la fusion vient d'une recommandation du Protecteur du citoyen afin que les enfants cessent de passer d'un programme à un autre. Il faut comprendre qu'il n'y a pas d'ajouts de personnel. Il n'y a pas d'ajouts de budget. Un autre changement est le transfert des informations entre les différents établissements d'un même réseau, sans que les parents aient à signer à chaque fois l'autorisation de transfert des informations.

7. ORGANISATION DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

7.1 L'évaluation des besoins et des capacités : la démarche du plan d'intervention

M^{me} Monic Vézina explique que la mission de l'école est d'instruire, de socialiser et de qualifier, et ce, pour chacun des élèves dits réguliers ou HDAA. Le plan d'intervention (PI) est un processus qui débute par une évaluation des besoins et des capacités afin de faire cheminer l'élève. À chaque année scolaire, le PI de l'année précédente se poursuit et est révisé soit avant le début de l'année scolaire ou lors de la première communication en octobre, selon la situation de l'élève. De la documentation est remise et un exemple du déroulement d'une rencontre de plan d'intervention est présenté.

7.2 Flexibilité – adaptations – modifications vs Programme de formation

M^{me} Vézina nous explique la signification de flexibilité : l'enseignant offre à l'ensemble des élèves des modalités pour favoriser leur participation aux activités de la classe et faciliter la poursuite de leurs apprentissages en lien avec le programme de formation.

En ce qui concerne les adaptations : elles permettent aux élèves de démontrer leurs apprentissages, tout en répondant aux exigences et aux attentes du programme régulier.

Dans le cas de modifications : les exigences et les attentes sont diminuées, l'élève ne suit plus le programme régulier : nous parlons de progression d'apprentissages.

8. INFORMATIONS DU SERVICE DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

Les résultats reliés au taux de diplomation et de réussite : le rapport annuel

M^{me} Vézina démontre la façon d'accéder au rapport annuel 2014-2015 disponible sur le site de la Commission scolaire :

http://web.cskamloup.qc.ca/dossier/IMG/pdf/rapportannuel2014_2015_final.pdf

L'année 2014-2015 se démarque tout particulièrement par un taux de diplomation et de qualification des garçons qui atteint, pour une première fois depuis 2010-2011, un résultat au-dessus de 76,2 %. C'est un écart positif de 10,3 % par rapport à l'année de référence 2010-2011 : un résultat remarquable. La hausse du taux de diplomation chez les filles se

poursuit en 2014-2015 : le taux des filles atteint 83,4 % et constitue un écart positif de 1,9% en rapport à l'année de référence 2010-2011.

L'année 2014-2015 constitue donc le meilleur taux de diplomation, autant pour les garçons que pour les filles.

M^{me} Vézina encourage les membres du comité à lire le rapport annuel dans les sections couvrant les 5 buts de la convention de partenariat. Elle mentionne que le but 3 présente également un portrait évolutif des élèves inscrits et certifiés en parcours de formation axée sur l'emploi : FPT et FMS.

9. LETTRE AU MINISTRE VS ALLOCATION DES PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI

M^{me} Vézina nous explique qu'une importante coupure a affecté les parcours de formation axée sur l'emploi (FPT et FMS). Il est proposé que le comité puisse faire parvenir une lettre au ministre afin de lui faire connaître nos préoccupations.

10. AUTRES POINTS

10.1 Loi modifiée : projet de loi 86 – Résolution du Conseil des commissaires

M^{me} Vézina explique que des précisions seront apportées à la prochaine rencontre.

10.2 Journées de la persévérance et sécurité dans le transport scolaire

Dès la semaine prochaine, un concours dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire sera lancé : de petits rubans verts seront distribués et des petites cartes postales virtuelles pourront être disponibles. Parmi tous les élèves participant au concours, des tablettes seront allouées par tirage au sort.

En ce qui concerne le transport scolaire, M^{me} Vézina rappelle l'importance de la sécurité à l'extérieur et à l'intérieur des autobus scolaire. Les transporteurs ont reçu de la formation concernant les élèves à besoins particuliers.

11. CORRESPONDANCE

Aucune.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est posée en raison de l'absence du public.

13. PROCHAINE RENCONTRE LE 20 AVRIL 2016

Les sujets suivants sont prévus à l'ordre du jour de la prochaine rencontre :

- Projet d'organisation des services en adaptation scolaire 2016-2017

- Procédure de formation du CCSÉHDAA vs loi modifiée (projet loi 86)
- Sanction des études et ÉHDAA

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Mercier et résolu :

QUE la séance soit levée à 21 h 37.

La secrétaire,
Emmanuelle Pelletier

La vice-présidente,
Chantale Duval